

Mentions légales:

Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC) et de l'ONU Environnement/Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des États, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Cette publication a été réalisée dans le cadre du projet IMAP-MPA mis en œuvre par la Convention PNUE/PAM-Barcelone avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du SPA/RAC et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Copyright:

Tous les droits de propriété du texte et du contenu de la présente publication appartiennent au SPA/RAC. Ce texte et du contenu ne peuvent être reproduits, en tout ou en partie, et sous une forme quelconque, sans l'autorisation préalable du SPA/RAC, sauf dans le cas d'une utilisation à des fins scientifiques, éducatives et non lucratives, et à condition de faire mention de la source.

© 2023 - United Nations Environment Programme
Mediterranean Action Plan
Specially Protected Areas Regional Activity Centre (SPA/RAC)
Boulevard du Leader Yasser Arafat
B.P. 337 - 1080 Tunis Cedex - Tunisia
car-asp@spa-rac.org

En charge de l'étude au SPA/RAC

M. Atef LIMAM, Chargé du projet IMAP/MPA
M. Wassim GAIDI, Consultant-Assistant au Projet IMAP-MPA

En charge de l'étude à l'Agence Nationale des Eaux et Forêts

M. Zouhair Amhaouch
M. Mohamed Jabran

Avec la contribution de :

M. Hocein Bazairi, Consultant Coordonnateur des activités au Maroc du projet IMAP-MPA au Maroc

Consultants en charge de l'étude

M. Mohamed Naji (Chef de file)
M. Ali Aghnaj

Pour des fins bibliographiques, cette publication peut être citée comme suit :

SPA/RAC–ONU Environnement/PAM (2023). Programme d'intégration et de développement socio-économique au niveau de la future aire marine et côtière protégée de Jbel Moussa au Maroc : bilan-diagnostic. Par Mohamed Naji et Ali Aghnaj. Ed. SPA/RAC, Projet IMAP/MPA : 37 pages.

Cover photos credit:

© Mohamed Naji



Ce document a été édité dans le cadre du projet IMAP-MPA financé par l'Union européenne.

Pour plus d'informations :

www.spa-rac.org



Mediterranean
Action Plan
Barcelona
Convention



PROGRAMME D'INTÉGRATION ET DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE AU NIVEAU DE LA FUTURE AIRE MARINE ET CÔTIÈRE PROTÉGÉE DE JBEL MOUSSA AU MAROC: BILAN-DIAGNOSTIC



Acronymes

AMCP	Aire Marine Côtière Protégée
ANDA	Agence Nationale de Développement de l'Aquaculture
AP	Aire Protégée
FRMPAS	Fédération Royale Marocaine de Plongée et Activités Subaquatiques
GREPOM	Groupe de Recherche pour la Protection des Oiseaux au Maroc
INN	Pêche illégale, non déclarée et non réglementée
MAD	Dirham Marocain
PADI	Association Professionnelle des Instructeurs de Plongée
PDA	Point de Débarquement Aménagé
PDR	Plan de Développement Régional
RBIM	Réserve de Biosphère Intercontinentale de Méditerranée
SDAUL	Schéma Directeur d'Aménagement Urbain Littoral
SIBE	Sites d'Intérêts Biologique et Ecologique
SRAL	Schéma Régional d'Aménagement du Littoral
SRAT	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
TTA	Tanger-Tétouan-Al Hoceima
VDP	Village de Pêcheurs
ZIT	Zones d'intérêt touristique

Table des matières

Introduction	1
1. Rappel du contexte et des objectifs de la mission	1
2. Déroulement de la mission de Diagnostic	1
Chapitre 1. Présentation du site de l'AMCP de Jbel Moussa.....	5
1. Milieu naturel	5
2. Contexte socioéconomique	6
Chapitre 2. Principales directives et mesures du Plan de Gestion de l'AMCP de Jbel Moussa	8
1. Vision globale et objectifs de gestion du site	8
2. Orientations concernant le développement socioéconomique	8
3. Infrastructures routières et portuaires	10
4. Urbanisation	11
5. Tourisme	11
6. Pêche et aquaculture	12
7. Dynamique territoriale.....	13
Chapitre 3. Pêche maritime.....	17
1. Données sociodémographiques	17
2. Les moyens de production.....	17
3. Les zones de pêche	18
4. La production.....	18
5. Les sources de revenu.....	19
Chapitre 4. Tourisme	22
1. Tourisme balnéaire	22
2. Plongée sous-marine.....	23
o Agriculture et élevage	25
o Commerce et services.....	26
Chapitre 5. Identification des principaux conflits d'intérêts et d'usages et cartographie des parties prenantes	27
Chapitre 6. Potentialités et limitations	30
1. Pêche maritime	30
2. Tourisme balnéaire	31
3. Pescatourisme	31
4. Plongée sous-marine.....	32
5. Whale watching.....	32
6. Valorisation des produits de la pêche.....	33
7. Potentialités de développement d'un tourisme basé sur la nature et la culture	34

8. Conclusion	35
Chapitre 9. Orientations pour l'élaboration du programme intégré de développement socio-économique de l'AMCP de Jbel Moussa.....	36

Liste des tableaux

Tableau 1: Caractéristiques des sites de pêche dans l'AP de Belyounech.....	17
Tableau 2: Cartographie des parties prenantes pour l'élaboration d'un programme de développement socio-économique	28
Tableau 3: Matrice SWOT - Secteur de la pêche.....	31
Tableau 4: Matrice SWOT- Tourisme balnéaire	31
Tableau 5: Matrice SWOT - Pescatourisme	32
Tableau 6: Matrice SWOT - Plongée sous-marine	32
Tableau 7: Matrice SWOT - Whale watching.....	33
Tableau 8: Matrice SWOT - Valorisation des produits de la pêche.....	33
Tableau 9: Matrice SWOT - Tourisme basé sur la nature et la culture.....	34

Liste des figures

Figure 1: Zones de pêche et limites de l'Aire Protégée de Jbel Moussa (Source : Derdabi et al., 2022)	18
Figure 2: Sources de revenus des ménages de pêcheurs de Belyounech	19
Figure 3: Structure des ventes de la pêche artisanale à Belyounech	19

Liste des photos

Photo 1: Vue aérienne de la zone de l'aire protégée de Jbel Moussa	5
Photo 2: Offre d'hébergement touristique" informelle" aux sites de pêche de Oued Lmarssa (en haut) et Belyounech (en bas) (Photo M. Naji).....	22
Photo 3: Belyounech est un hot spot de la plongée sous-marine au Maroc.....	23
Photo 4: Groupe de visiteurs, professeurs et étudiants de l'Université de Malaga – Espagne, en visite au parcours ornithologique de Jbel Moussa (Photo AMPOVIS).	25
Photo 5: La montagne et la forêt occupent la majeure partie du territoire de l'AP de Jbel Moussa (Photo M. Naji)	26

Introduction

1. Rappel du contexte et des objectifs de la mission

La mission s'intègre dans un cadre général visant l'appui à la bonne gestion des AMCP méditerranéennes et l'amélioration de l'efficacité des actions de conservation de la diversité biologique marine et côtière de ces AMCP et de valorisation de leur patrimoine dans le cadre d'un développement économique et social au profit des populations locales.

La mission demandée consiste à produire un programme intégré de développement socio-économique qui doit constituer une feuille de route pour l'appui, la promotion et l'initiation de projets et d'activités socio-économiques visant l'exploitation durable des ressources marines et la valorisation de ces ressources et celles qui sont offertes, en général, à l'intérieur de l'AMCP. Le but étant d'assurer un développement harmonieux compatible avec les objectifs de gestion et de conservation de l'aire protégée.

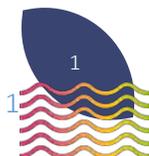
Le programme à élaborer est conçu dans la perspective d'assurer l'ensemble des objectifs spécifiques retenus pour cette mission. Il doit constituer un document de référence pour la planification opérationnelle de l'appui et d'encouragement de projets et d'activités de développement socio-économique. Son plan d'action devrait permettre d'élaborer des plans de travail annuels de mise en œuvre et de mobilisation des parties prenantes, des usagers et des populations locales en faveur d'un développement socio-économique compatible et soutenant les objectifs de conservation des ressources de ce site et sa gestion durable.

Les projets et activités qui seront définies et proposées dans le programme de développement socio-économique devront prendre en considération l'état actuel des ressources, le potentiel d'une valorisation et d'une exploitation durable et les capacités organisationnelles et managériales des groupements socioprofessionnels qui seront impliqués dans l'exécution de ces projets. Ils doivent également prendre en considération le cadre réglementaire qui régit ces activités et les attributions et les compétences respectives des différents acteurs institutionnels concernés.

En plus des acteurs déjà identifiés dans le cadre du plan de gestion du site, les consultants auront pour tâche d'identifier d'autres acteurs qui peuvent être des partenaires clés pour la mise en œuvre du programme intégré de développement socio-économique. Les acteurs cibles seront ordonnés, classifiés selon leur positionnement par rapport au site et selon la nature des contributions qu'ils peuvent apporter au développement de la zone. Leur nature, leurs attributions et leur fonctionnement doivent être pris en considération pour pouvoir déterminer la façon de les impliquer et la façon à soutenir les objectifs de conservation et de gestion durable de l'AMCP.

2. Déroulement de la mission de Diagnostic

L'objectif de cette phase est d'établir un état des lieux et de faire une analyse approfondie de la situation de l'exploitation et de la valorisation des ressources naturelles du site. Il est également question de dégager les orientations qui devront structurer et encadrer le développement socio-économique de l'AMCP.



La mission s'était déroulée en cinq étapes :

1. *Réunion de démarrage ;*
2. *Préparation de la première mission de terrain ;*
3. *Déroulement de la première mission terrain ;*
4. *Déroulement de la deuxième mission de terrain ;*
5. *Analyse et synthèse des informations et production du rapport de l'état des lieux.*

• Réunion de démarrage

Cette réunion a eu lieu le 13 Septembre 2022. Elle a servi à mieux cadrer la mission et à mieux comprendre les attentes du commanditaire et de ses partenaires. Elle a permis en outre de limiter et de préciser les résultats à atteindre et la portée de l'intervention des experts du groupement. Cette même réunion a également été l'occasion pour prendre connaissance des études et des documents déjà produits sur la zone de l'étude et qui seraient disponibles auprès des commanditaires et de ses partenaires.

Suite à cette réunion de démarrage, un compte-rendu précisant les attentes du commanditaire, les points convenus et le planning détaillé de déroulement de la mission a été préparé.

La réunion de démarrage a permis de : (i) valider la démarche méthodologique et le calendrier provisoire d'exécution de la mission et (ii) discuter et clarifier certains éléments relatifs à la compréhension des termes de références et au bon déroulement de la mission.

Il a été ainsi recommandé, lors de cette réunion, qu'un comité de pilotage et/ou de suivi soit mis en place pour suivre de près l'exécution de la mission. L'Agence Nationale des Eaux et Forêts, tant au niveau central que régional, aurait un rôle clef d'orientation et d'accompagnement. Les autres partenaires clefs sont le Département des Pêches Maritimes (tant au niveaux central que régional et provincial) et le GREPOM, en tant que partenaire des Eaux et Forêts dans le cadre de la gestion participative au niveau de Jbel Moussa.

• Analyse bibliographique

Durant cette étape les experts ont procédé à une recherche bibliographique, à une compilation et à une structuration des données secondaires disponibles au niveau des sources bibliographiques sur l'état des ressources de l'AMCP, sur les pratiques de valorisation et sur toutes les données socio-économiques qui caractérisent le site de Jbel Moussa. Une grille de lecture et d'analyse des différentes études et rapports a été établie en vue de mieux compiler et vérifier les informations les plus pertinentes pour la mission.

• Missions de terrain

Deux missions de terrain ont eu lieu, durant lesquelles des rencontres ont été organisées avec les principaux acteurs du développement socio-économique de la zone : les pêcheurs, les communes et les autorités de gestion de l'AMCP (Direction régionale des Eaux et Forêts du Rif et Délégation de la Pêche Maritime) et les associations locales.

Ces missions de terrain nous a permis de :



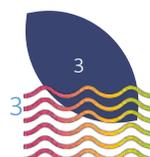
- Rencontrer et recueillir les points de vue, les propositions et le positionnement des différents acteurs quant à l'état des lieux et des besoins à considérer en matière de développement socio-économique du site de Jbel Moussa ;
- Vérifier certaines informations déjà compilées à travers l'analyse bibliographique ;
- Vérifier nos hypothèses de travail ;
- Collecter une documentation et des informations supplémentaires.

La deuxième mission de terrain a été spécifiquement consacrée à réaliser des enquêtes par questionnaire, des interviews, des focus groups autour des questions des sources des revenus des ménages et des acteurs de la filière de la pêche artisanale.

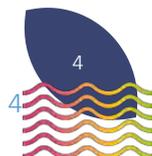
• **Analyse et synthèse des informations**

L'ensemble des informations recueillies ont été exploitées et synthétisées selon les objectifs et les finalités de la mission afin de faire ressortir les éléments à retenir dans le rapport du bilan diagnostic, notamment :

- Évaluation de l'état actuel des activités socio-économiques notamment l'activité de pêche et du tourisme au niveau de Jbel Moussa ;
- Interactions des activités de pêches et de tourisme avec d'autres secteurs d'activités socio-économiques ;
- Estimation de la contribution des principaux secteurs d'activités socio- économiques au développement local ;
- Identification d'autres activités et les grands projets existants ou envisagés dans la zone ;
- Identification des principaux conflits d'usage et les conflits d'intérêts ;
- Cartographie des parties prenantes.
- Orientations pour l'élaboration du programme intégré de développement socio-économique de l'AMCP de Jbel Moussa.



PARTIE 1. CONTEXTE ET VISION DE GESTION DU SITE DE L'AMCP DE JBEL MOUSSA



Chapitre 1. Présentation du site de l'AMCP de Jbel Moussa

1. Milieu naturel

Le site de l'Aire Marine et Côtière Protégée (AMCP) de Jbel Moussa, d'une superficie d'environ 5 000 ha, a été identifié par le Plan Directeur des Aires Protégées du Maroc en 1996 comme Site d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE). Ce site a été inscrit sur la liste des sites Ramsar en 2019. Il est également localisé dans la zone désignée comme Réserve de Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée (RBIM).

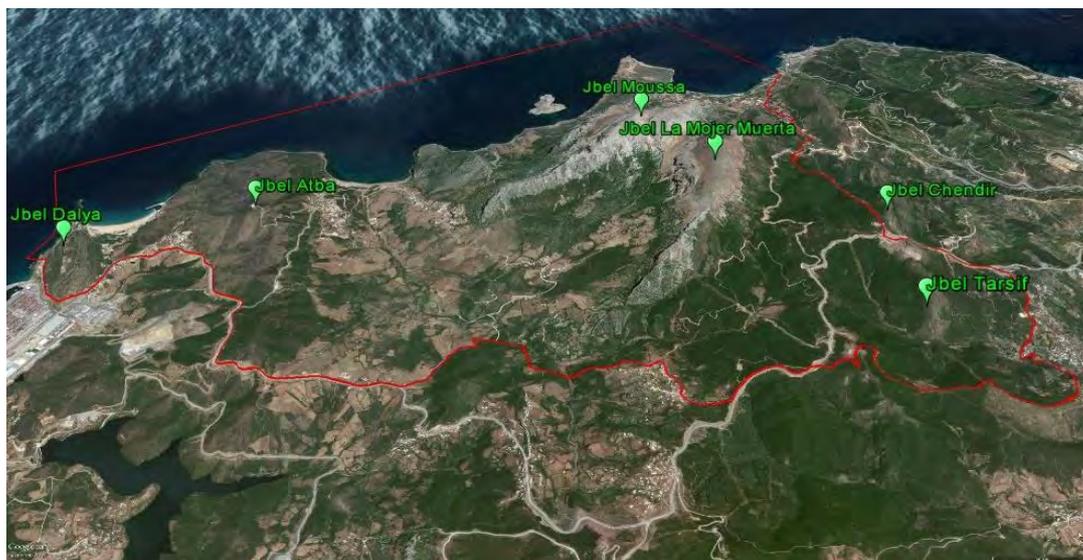
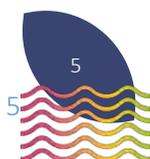


Photo 1: Vue aérienne de la zone de l'aire protégée de Jbel Moussa

L'Aire Protégée de Jbel Moussa intègre une partie marine d'une superficie de 14,45 km² et une partie terrestre couvrant 35.55 km². En outre, Elle revêt un intérêt capital pour la conservation et la gestion durable des ressources naturelles. En effet, les différentes études menées sur l'inventaire, la caractérisation et la cartographie des valeurs écologiques, sociales et culturelles de Jbel Moussa, ont démontré clairement que cette zone offre :

- Une qualité environnementale remarquable à travers la présence de nombreuses espèces bioindicatrices ;
- Une diversité biologique exceptionnelle à l'échelle de la côte Méditerranéenne du Maroc ;
- Des valeurs paysagères uniques sur la côte marocaine offrant des vues panoramiques exceptionnelles sur le Détroit de Gibraltar ;
- Un riche patrimoine culturel témoignant de l'histoire des rencontres entre les civilisations de la rive Nord et la rive Sud de la Méditerranée ;
- Une variété de modes d'exploitation des ressources naturelles.



2. Contexte socioéconomique

• Milieu humain

Historiquement, les premiers habitants de la région de Jbel Moussa s'y sont installés depuis plusieurs centaines d'années, et plus précisément, depuis la chute des royaumes islamiques en Espagne. La grande richesse en ressources en eau de la zone avait conduit à une certaine stabilisation de la population locale au fil des années.

La population actuelle de la région de Jbel Moussa est d'environ 18.000 habitants, dont 4.500 sont installés à l'intérieur du SIBE, au niveau de la commune de Belyounech. Il s'agit d'une communauté relativement jeune, dont environ 20 % ont un âge entre 15 et 24 ans.

La population active représente plus que la moitié des habitants, alors que les habitants relativement âgés représentent moins de 10 %. Ces chiffres donnent des orientations claires sur la facilité d'intégration de la population dans les projets de développement de la région. Les femmes peuvent également participer au développement économique, quoique culturellement, la femme de Jbel Moussa ne soit pas habituée aux activités hors domicile.

La perception de la famille, du rôle des enfants et de la femme et des activités attribuées à chaque membre a connu une évolution et un changement presque radical au cours des vingt dernières années. Les enfants qui étaient considérés comme des facteurs de production pour les activités d'agriculture et de la pêche artisanale, se dirigent davantage vers les études et la recherche d'une autonomie sociale et économique et surtout à s'installer dans les villes ou à immigrer vers l'Europe, en particulier les garçons.

De nouvelles conditions de vie se sont installées : la modernité, l'électricité, etc., ce qui a rendu la vie différente, aisée, mais d'autre part plus chère. Pour ces raisons, les familles sont devenues de moins en moins nombreuses, avec en moyenne 5 personnes par famille.

• Base économique

La zone de l'AMCP de Jbel Moussa fait partie de la Région administrative Tanger-Tétouan-Al Hoceima (TTA). Cette région située au Nord du Maroc dispose d'un positionnement économique important au plan national. Les secteurs économiques qui y émergent le plus sont l'industrie et le tourisme. En deuxième position, arrivent l'immobilier et le commerce, suivis du BTP et de la pêche maritime. Le secteur de l'agriculture se trouve dans une position difficile (Conseil Régional TTA, 2021).

Lors des 25 prochaines années, la Région TTA connaîtra un accroissement démographique substantiel dont il découlera une augmentation des besoins en eau pour la consommation humaine et les besoins d'extension des superficies irriguées, mais aussi pour satisfaire les besoins des nouveaux projets d'aménagement comme le complexe portuaire Tanger- Med.

La Région TTA dispose d'avantages comparatifs dans l'industrie, le commerce, l'agriculture, la logistique et le tourisme. Le territoire constituant l'arrière-pays de la zone de l'AMCP bénéficie de vocations avérées dans le commerce, la logistique et l'énergie renouvelable. Le potentiel halieutique et balnéaire de la composante littorale de l'AP est qualifié de modeste.

La base économique "formelle" de la zone de l'AMCP est relativement faible. Elle repose, principalement, sur la pêche maritime, le tourisme balnéaire et les services. Le commerce



clandestin des produits issus de la ville de Ceuta contribuait à la prospérité de la localité de Belyounech avant que les frontières ne soient hermétiquement scellées. Un examen attentif de la qualité des habitations et du train de vie de la population des deux localités de Belyounech et d'Oued Lmarsa laissent supposer l'existence d'autres sources de revenus qui contrastent singulièrement avec les potentialités naturelles de la zone de l'AP.

La zone de Jbel Moussa recèle des ressources en eau et un couvert forestier abondants propices pour les activités d'élevage des petits ruminants et pour une agriculture vivrière. Cet avantage fait défaut au niveau des ressources marines et des terres agricoles utiles dont les quantités sont limitées. Il n'en reste pas moins que la pêche artisanale demeure l'une des principales activités économiques et qu'elle devance les autres activités locales à savoir l'élevage caprin, le tourisme balnéaire et de montagne, l'agriculture et le petit commerce.



Chapitre 2. Principales directives et mesures du Plan de Gestion de l'AMCP de Jbel Moussa

1. Vision globale et objectifs de gestion du site

Le plan de gestion intégré du Site d'Intérêt Biologique et Ecologique de Jbel Moussa, qui a été élaboré en 2019, donne une vision globale pour orienter la création, l'aménagement et la gestion de l'aire protégée Jbel Moussa :

« Le SIBE Jbel Moussa est géré d'une façon intégrée, suivant une approche de gestion et d'aménagement d'Aire Protégée modèle avec deux interfaces terrestre et marine, où : (i) Les valeurs écologiques, paysagères et culturelles sont maintenues, les ressources naturelles valorisées et les opportunités de développement socioéconomique durablement assurées, et (ii) La gouvernance de l'aire protégée Jbel Moussa se fait selon des mécanismes de coordination et de coopération participatifs et efficaces intégrant l'ensemble des parties prenantes, notamment les usagers des ressources et les populations locales ».

Le Plan définit 5 objectifs stratégiques, dans le cadre de cette vision :

- Création de l'aire protégée et mise en place d'un mécanisme de gouvernance ;
- Conservation et restauration/réhabilitation de la biodiversité au niveau du site de l'aire protégée ;
- Organisation et développement de l'exploitation durable des ressources naturelles de l'aire protégée : Le développement anarchique au niveau du SIBE Jbel Moussa et ses environs menace aussi bien la préservation des ressources que leur exploitation durable, auquel s'ajoute un conflit d'usage, de plus en plus accru, des ressources entre les acteurs/ intervenants sur le site. Cette situation appelle à organiser et développer l'exploitation des ressources naturelles, d'une manière compatible avec le statut de l'aire protégée et offrant des opportunités de revenus aux populations locales.
- Valorisation des ressources naturelles, paysagères et culturelles de l'aire protégée à travers un accès au public réglementé, organisé et contrôlé ;
- Amélioration des connaissances sur les valeurs naturelles, paysagères et culturelles de l'aire protégée, à travers un suivi scientifique régulier et pertinent.

C'est dans cette perspective qu'il va falloir orienter l'élaboration d'un programme intégré de développement socioéconomique de l'AMCP de Jbel Moussa.

2. Orientations concernant le développement socioéconomique

Le plan de gestion préconise d'adopter les mesures de gestion suivantes, pour la concrétisation des orientations stratégiques concernant le développement socioéconomique au niveau de l'aire protégée :

- Mettre en place un dispositif de gouvernance efficace et développer des partenariats stratégiques :



Le dispositif de gouvernance de l'AP de Jbel Moussa devra impérativement être bien étudié de manière à éviter les tensions et les conflits majeurs qui pourront s'opposer à la gestion de cette AP. Il faut également adopter des pratiques de gouvernance qui facilitent la communication, la participation et la transparence vis-à-vis de toutes les parties concernées par la gestion de l'AP, plus particulièrement les populations locales et les usagers des ressources du site. Il faudrait également éviter le fonctionnement en vase clos et associer activement les différentes parties prenantes importantes et engagées pour la gestion intégrée du site.

La réalisation des objectifs de l'AP nécessite aussi le développement et la mise en place de partenariats stratégiques, pour la concertation et la mise en œuvre des différents projets et plan d'action de l'AP.

- Adopter un zonage à l'échelle de l'AP :

Le zonage est un outil de gestion spatiale que l'on utilise comme mesure de gestion fondamentale pour consacrer des sites aux différents usages : urbanisation, agriculture, parcours, usage par le public, zone de pêche et types de pêche et toutes autres activités.

La partie terrestre de l'AP doit être clairement surveillée et aménagée de manière à instaurer un équilibre et une harmonie entre les différents usages et surtout préserver et restaurer les espaces forestiers existants. Les espaces dédiés à l'urbanisation et l'agriculture doivent être strictement délimités de manière à leur assurer une bonne gestion, une meilleure valorisation et la mise en place de pratiques normalisées avec le contexte AP.

La zone côtière et marine de l'AP doit être réservée à la pêche artisanale, et interdite aux navires plus grands et aux chalutiers. Les fermetures (de type spatio-temporelles-engins) constituent une des plus anciennes formes de gestion des pêches (FAO, 2012).

- Renforcer le respect de la réglementation en vigueur (statut Aire Protégée) en matière d'exploitation des ressources naturelles et culturelles du site :

L'exploitation et la valorisation des ressources naturelles et culturelles du site doivent être réglementées et surveillées de manière à les rendre conformes aux standards et aux normes appropriés au statut d'AP. Cette exploitation ne doit en aucun cas mettre en péril les objectifs de conservation et de restauration à long terme des valeurs écologiques, paysagères et culturelles du site.

L'urbanisation et les usages agricoles doivent être circonscrits dans leurs espaces et leur état à la date de la création de l'AP. Certaines mesures correctives peuvent être adoptées dans le cadre de la gestion de l'AP afin d'assurer une meilleure cohérence entre l'usage de l'espace et les objectifs de conservation des ressources naturelles et culturelles du site.

Certaines formes d'exploitation des ressources doivent être bannies à l'intérieur des limites de l'AP, notamment celles qui concernent l'ouverture des carrières, l'installation d'unités industrielles de grande envergure, les parcs éoliens, etc.

Le contrôle des activités de la pêche à l'intérieur des limites de l'AP et la lutte contre les infractions visent à garantir la bonne application de la réglementation relative à la pêche et, si



nécessaire, à imposer la conformité avec ces règles. Dans ce domaine, les compétences et les responsabilités sont partagées entre les autorités de contrôle de l'activité de pêche, les gestionnaires de l'AP et les pêcheurs. Les opérateurs qui ne respectent pas ces règles peuvent faire l'objet d'une procédure d'infraction.

L'accès du site au public pour des activités de loisir et d'éducation doit être réglementé, encadré et orienté de manière à : (i) Le rendre plus pertinent, attractif et offrant des expériences diversifiées pour les visiteurs ; (ii) Limiter son impact négatif potentiel sur les ressources naturelles et culturelles du site ; (iii) Créer des vraies opportunités d'affaires pour les riverains et les populations locales à travers l'offre de services aux visiteurs (hébergement, restauration, accompagnement) et la commercialisation de certains produits du terroir (produits de la pêche, produits de l'artisanat, produits agricoles bruts ou transformés) ; et (iv) Adopter une Approche Eco-systémique des Pêches (AEP).

La biodiversité fait partie intégrante du moyen d'assurer aux générations futures les mêmes possibilités d'utilisation des ressources que les générations actuelles – et constitue donc un aspect important de la gestion durable des pêches (FAO, 2012).

Pour la gestion des pêches, et surtout de la pêche artisanale, le plan de gestion préconise d'adopter une approche qui vise l'utilisation durable des ressources halieutiques au profit de la communauté des pêcheurs du site de Jbel Moussa, tout en conservant la biodiversité.

L'intégration de l'aspect biodiversité dans la gestion durable des pêches se fait à travers l'adoption d'une approche écosystémique. Cette approche « s'efforce d'équilibrer divers objectifs sociétaux en tenant compte des connaissances et des incertitudes des composantes biotiques, abiotiques et humaines des écosystèmes et de leurs interactions, et en appliquant une approche intégrée des pêches dans des limites écologiques significatives » (FAO, 2003).

3. Infrastructures routières et portuaires

L'amélioration de l'infrastructure routière est primordiale à tout développement économique ou social. La région TTA a vu son réseau routier évoluer pour accompagner l'essor qu'elle connaît ces dernières années. Cette région est traversée par la rocade méditerranéenne dont les retombées se font sentir sur toutes les provinces du nord du Maroc en réduisant le temps de trajet entre les zones reliées, en desservant plusieurs plages et en améliorant les conditions de vie des populations.

Les perspectives en matière de projets routiers régionaux laissent envisager une amélioration de la communication interrégionale. Cependant, plusieurs efforts restent à déployer pour améliorer le trafic infrarégional, particulièrement en ce qui concerne le désenclavement du monde rural (Haut-Commissariat au Plan, 2020). Plusieurs efforts ont été entrepris pour subvenir à ce problème et corriger les déséquilibres spatiaux en matière d'infrastructure routière. Mais, le besoin de disposer de routes rurales reste indispensable pour améliorer le niveau de vie de la population que ce soit en matière d'emploi, de scolarisation, de santé ou de conditions de vie de la femme rurale.

En ce qui concerne les infrastructures portuaires, le complexe Tanger Med est une plateforme logistique et industrielle intégrée, connectée à un réseau de transport multimodal (liaisons ferroviaires, autoroute et voies express) pour le transport des marchandises et des personnes vers toutes les régions économiques du Royaume. Il est aussi adjacent à un réseau de parcs

industriels et logistiques comme Tanger Free Zone, Tanger Automotive City, Tétouan Park et Tétouan Shore.

L'ouverture du port Tanger Med 2 en 2019, a ajouté une capacité additionnelle de traitement. Tous deux, ils s'accaparent de la première place pour ce qui est du trafic maritime de marchandises avec 38% du tonnage réalisé au niveau national, dépassant les ports de Jorf Lasfar et Casablanca.

Sur le plan des infrastructures et des équipements de pêche, la mise en service (en 2007) du complexe portuaire de Tanger Med a introduit de nouvelles contraintes pour la mobilité des unités de pêche. La zone de l'AP a connu l'aménagement d'un Point de Débarquement Aménagé à Belyounech (en 2013) et d'un village de pêche à Dalia (en 2017). Le renforcement de l'armature portuaire a induit davantage de stabilité et de sécurité pour les activités de pêche, mais aussi, une recrudescence de l'effort de pêche.

4. Urbanisation

Le processus d'urbanisation que connaît la région TTA est le résultat du fort accroissement de sa population urbaine. Entre 2004 et 2014, cette population régionale a été multipliée par 1,27 (alors que la population rurale est demeurée presque stable), suite au développement des activités commerciales, industrielles et administratives, essentiellement dans les grandes agglomérations de la région.

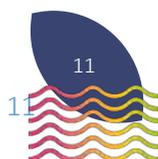
La province de M'diq-Fnideq, dont relève la commune de Belyounech, affichait, en 2014, le taux d'urbanisation le plus élevé, soit 94,3%, contre une moyenne régionale qui s'élevait à 59,9%.

Lors de l'achèvement du complexe portuaire Tanger-Med, en 2007, les documents d'urbanisme ont misé sur l'aménagement de la province de Fahs-Anjra (dont fait partie une grande partie de l'AP de Jbel Mousa) afin qu'elle soit en mesure de suivre le rythme des transformations résultant de l'implantation du complexe portuaire et de la restructuration du secteur touristique le long du littoral de la province (Rouas, 2022).

Les communes rurales limitrophes au complexe portuaire Tanger Med, parmi lesquelles figure celle de Taghramt, assistent à un développement urbanistique sans précédent couplé à une littoralisation galopante. Il en découle une pression accrue sur l'assiette foncière qui fait l'objet de convoitises multiples. La cascade des effets impacte d'ores et déjà la bande littorale de l'AP de Jbel Moussa, où la demande accrue adressée aux terrains à usage touristique entraîne un renchérissement du prix du foncier.

5. Tourisme

En 2018, environ un million de touristes de différentes nationalités ont visité la région TTA. Les touristes internes ont représenté 54% des arrivées. Le tourisme s'intensifie pendant la période estivale, surtout à Tétouan, M'diq-Fnideq et à Al Hoceima. Il reste essentiellement à caractère saisonnier, traditionnel et de type familial. Il consiste, généralement, en la location de maisons privées équipées plutôt que l'hébergement dans les établissements classés. Ce type de tourisme échappe aux statistiques officielles, mais participe bel et bien à la dynamisation de la demande des biens et services autres qu'hôtelières. (Haut-Commissariat au Plan, 2020)



La Région de l'AP de Jbel Moussa est dotée de potentialités naturelles singulières associant un paysage montagneux, des forêts, des plages et des sites historiques et archéologiques. La zone est également généreusement dotée en infrastructures et équipements.

Avant l'aménagement du complexe portuaire Tanger Med, l'activité touristique souffrait de multiples contraintes parmi lesquelles on peut citer l'absence des équipements et de projets touristiques d'envergure. Seules quelques résidences et maisons privées jouaient office de structures d'accueil.

Afin de maîtriser l'évolution anarchique de l'armature urbaine littorale au niveau de la province de Fahs Anjra, le Département en charge de l'aménagement du territoire avait entrepris, en 2004, l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Urbain du Littoral (SDAUL). Ce document de planification territoriale avait notamment désigné les différentes zones d'intérêt touristique (ZIT), parmi lesquelles figuraient celles de Dalia et d'Oued Lmarssa. Malheureusement, le SDAUL et ses divers instruments ne sont pas parvenus à structurer l'activité touristique locale qui est demeurée assez rudimentaire (Rouas, 2022).

Globalement, on peut considérer que le développement touristique survenu tardivement, suite à l'aménagement du complexe portuaire Tanger Med et de la rocade méditerranéenne, a contribué à la réhabilitation des deux provinces de Fahs Anjra et de M'Diq-Fnideq et à l'émergence de schémas d'aménagement qui visent l'implantation de pôles touristiques et la construction de plusieurs établissements touristiques tels que des hôtels et des restaurants qui constituent une valeur ajoutée pour l'économie fragile des deux provinces.

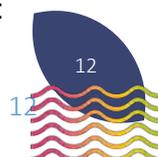
Parallèlement, la route nationale côtière (qui traverse en partie l'AP), avait connu l'implantation d'un grand nombre de résidences modernes destinées à l'hébergement des touristes, principalement saisonniers. Cette capacité d'accueil informelle, dont les caractéristiques sont mal connues, a pris beaucoup d'ampleur afin de satisfaire une demande croissante. La zone de l'AP s'est ainsi trouvée soumise à une très forte sollicitation durant la saison estivale. Un déséquilibre prononcé s'est établi entre la capacité d'accueil (et de charge) des sites touristiques fréquentés (Belyounech, Oued Lmarssa et Dalia) et la demande touristique excédentaire. Des menaces pèsent de tout leur poids sur l'environnement fragile de l'AP.

Le développement touristique de la zone de l'AP nécessite d'accroître les efforts d'aménagement des infrastructures et des équipements touristiques et également de créer un environnement propice pour l'investissement durable. La zone de l'AP regorge de potentialités qui méritent d'être promues localement et à l'international. Son arrière-pays accueille des complexes industriels et logistiques de grande envergure. Chaque année, des milliers de touristes traversent la zone sur leur chemin d'aller-retour vers l'Europe. Tous ces facteurs représentent autant d'opportunités à saisir que de menaces à gérer.

6. Pêche et aquaculture

Depuis toujours, la pêche a occupé un rôle central dans la culture, la sociologie et la base économique des communautés côtières de la zone de l'AP de Jbel Moussa. Aujourd'hui, en dépit de sa place à la tête des activités génératrices de revenus, la pêche maritime n'en demeure pas moins une activité aux performances modestes tant sur le plan de la production que sur celui des revenus distribués.

La zone de l'AP connaît des événements et des changements qui ont marqué et continuent d'impacter profondément l'activité de pêche :



- *La surexploitation des stocks de poisson suite à l'intensification de l'effort de pêche ;*
- *La dégradation des habitats à cause de la pollution et de l'usage d'engins et de techniques de pêche néfastes pour l'environnement et le fond marin ;*
- *Le changement climatique qui génère des modifications dans la répartition et le comportement des communautés animales, principalement ;*
- *L'érosion littorale, notamment à l'occasion des événements extrêmes ;*
- *L'accroissement de la pêche INN et du braconnage.*

Durant les trente dernières années, les ressources halieutiques ont subi une baisse continue de leur niveau d'abondance. A l'heure actuelle, la situation des stocks exploités est qualifiée de critique et justifie une intervention urgente pour restaurer les stocks menacés ainsi qu'asseoir de nouvelles pratiques de pêche responsable.

Une des conséquences de la surexploitation réside dans le rétrécissement de la liste des espèces qui constituaient autrefois la richesse de la zone du Déroit. En effet, la pêche est devenue une activité très spécialisée et articulée autour d'un nombre restreint d'espèces cibles qui dominent les captures : dorade rose, thon rouge et poulpe principalement.

La pêche est devenue également une activité trop saisonnière et donne lieu à des périodes d'inactivité assez prolongées. En l'absence de sources de revenus alternatives, la vulnérabilité économique s'installe et le métier de la pêche risquerait de perdre son attractivité et d'ouvrir la voie à l'émigration.

Par ailleurs, la partie marine de l'AP de Jbel Moussa est située dans la zone du déroit qui est connue pour son hydrodynamisme agité. La présence de courants marins assez forts et la bathymétrie de la zone profonde et escarpée constituent des contraintes majeures à l'implantation de projets d'aquaculture offshore.

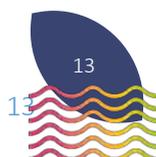
L'Agence Nationale de Développement de l'Aquaculture (ANDA) n'a pas encore élaboré le Plan d'Aménagement Aquacole spécifique à la zone située entre Larache et Cap Targha (qui couvre le littoral de l'AP). Ce document de référence permet de désigner les zones propices, les espèces potentielles et les technologies d'élevage appropriées. Nos premières appréciations laissent penser qu'il serait difficile de faire réussir des projets d'aquaculture en présence de ces contraintes naturelles.

7. Dynamique territoriale

La région TTA connaît des transformations profondes qui ne manqueront guère d'impacter la zone de l'AP de Jbel Moussa. Les documents de planification territoriale (SRAT, SDAUL, ...) et de développement économique (PDR, ...) annoncent des changements de grande importance qui toucheront plus particulièrement l'arrière-pays et les zones contiguës de l'AP. Il va sans dire que l'exercice de planification locale devrait s'approprier les orientations des documents de planification, notamment par apport aux grands projets structurants.

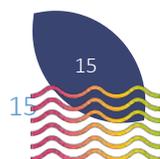
Le SRAT adopte une vision de développement intégré du territoire, déclinée en orientations stratégiques, pour assurer un développement harmonieux de l'espace régional. Le développement durable est présent dans la plupart des orientations de la charte du SRAT :

- *Faire inscrire la région dans une stratégie de développement durable, et développer les réserves stratégiques en eau et les énergies renouvelables ;*



- *Asseoir les bases d'un aménagement du territoire équitable qui favorise la solidarité, et la complémentarité territoriales, et les conditions d'un développement durable en milieu rural ;*
- *Renforcer l'attractivité de la région, asseoir les bases d'une économie régionale diversifiée et élargir la dynamique économique à l'ensemble des sous territoires de la région ;*
- *Valoriser la façade maritime de la région dans le cadre d'une vision d'ensemble et faire de l'économie bleue le deuxième levier de développement de la région ;*
- *Lutter contre les formes de précarité dans les périphéries des villes ;*
- *Faire du capital matériel et immatériel de la région un levier essentiel de son développement ;*
- *Renforcer les capacités du capital humain, de la formation et de la recherche scientifique.*

PARTIE 2. ETAT ACTUEL DES ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES



En dépit de son importance sociale, la pêche occupe une place économique modérée pour la population globale de l'AMCP de Jbel Moussa où d'autres sources de revenus comme le commerce, le tourisme et la contrebande ont une contribution nettement plus importante. Le train de vie de la population et les signes apparents de richesses laissent entendre que la communauté n'est pas intimement dépendante des ressources marines pour leurs conditions de vie.

Chapitre 3. Pêche maritime

La caractérisation des activités de pêche vise à apprécier son rôle et son poids comme source de revenu des ménages, à évaluer son impact sur l'écosystème marin de l'AMCP et à explorer les modalités de sa mise à niveau au vu des nouvelles dispositions du plan d'aménagement de la future aire marine protégée.

Les données utilisées sont celles des enquêtes réalisées à deux reprises dans le village de Belyounech, entre les mois de décembre 2022 et janvier 2023. Ces données sont complétées par les travaux antérieurs portant sur la pêche dans la même zone.

A maints égards, la pêche maritime pourrait être considérée comme la principale activité formelle et légale des populations des villages côtiers de l'AMCP de Jbel Moussa.

La pêche se déroule à partir des trois centres de pêche de Dalia (VDP) de Belyounech (PDA) et d'Oued Lmarssa (plage d'échouage). Cette activité mobilise environ 148 unités de pêche artisanes et crée environ 445 emplois.

Tableau 1: Caractéristiques des sites de pêche dans l'AP de Belyounech

Site de pêche	Type d'aménagement	Nombre d'unités de pêche	Nombre d'emplois
Dalia	Village de pêche	65	195
Belyounech	Point de débarquement aménagé	55	165
Oued Lmarssa	Plage d'échouage	28	85
Total		148	445

1. Données sociodémographiques

La communauté des pêcheurs compte donc environ 445 personnes dont 148 patrons de pêche. L'âge moyen des marins pêcheurs se situe à 32 ans. Il s'agit par conséquent d'une population relativement jeune, contrairement aux patrons de pêche dont l'âge moyen se situe à 51 ans. Environ le tiers de la population des pêcheurs est analphabète (PA/RAC-ONU Environnement/PAM, 2022).

La présence féminine est timide, quoique le site de Belyounech ait dérogé à la règle nationale en érigeant la première coopérative de femmes pêcheurs au Maroc. Une autre coopérative féminine s'est investie dans la valorisation des produits de la mer en se portant attributaire d'un projet d'investissement financé par les pouvoirs publics.

2. Les moyens de production

La majorité des pêcheurs a recours aux techniques de pêche à la ligne. Seule une minorité utilise des filets. La pêche à la ligne, sous ses différentes formes, est plus respectueuse de l'environnement, plus sélective, peu consommatrice d'énergie et produit un poisson de meilleure qualité commerciale. Les caractéristiques techniques des engins de pêche à la ligne dépendent des espèces cibles et des zones de pêche.

L'usage des filets est moins répandu en raison de la nature du fond rocheuse et profonde qui rend la pêche au filet très pénible et d'une grande technicité.

3. Les zones de pêche

La mobilité des pêcheurs est relativement très réduite par comparaison aux autres sites du reste de la côte méditerranéenne. Les zones de pêche de l'AMCP se trouvent cantonnées entre Cap Ceuta et le port Tanger Med. Le temps de navigation dépasse rarement deux heures. Il s'agit d'un espace relativement exigu qui accueille tous l'effort de pêche des trois sites de pêche de l'AP. Derdabi et *al.* (2022) avait localisé l'ensemble des zones de pêche fréquentées par les pêcheurs de Belyounech (Figure 2). Il en découle que la majorité des zones est située à l'intérieur de l'espace de l'AP (14 sites sur un total de 16).

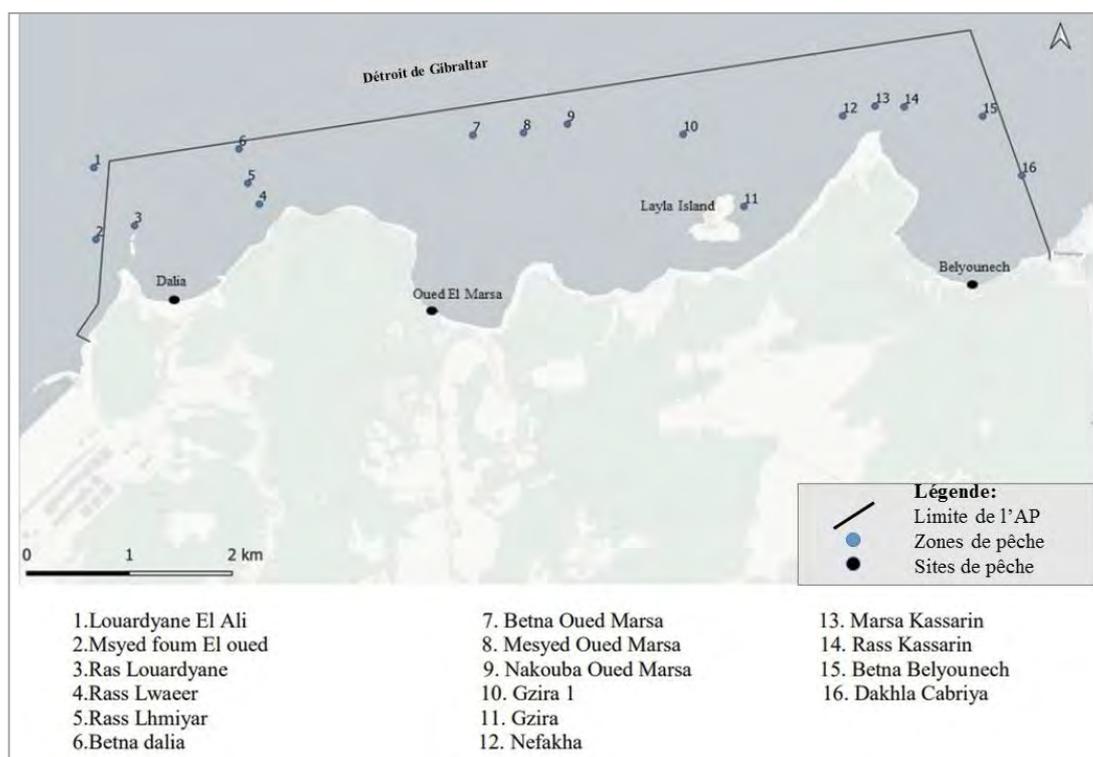


Figure 1: Zones de pêche et limites de l'Aire Protégée de Jbel Moussa (Source : Derdabi et al., 2022)

4. La production

Même si plus d'une trentaine d'espèces est ciblée par les pêcheurs à Jbel Moussa, la pêche reste toutefois dominée par trois espèces phares qui structurent l'activité de pêche et alimentent la majeure partie de la production : le poulpe, le thon rouge et la daurade rose. Autrefois, la daurade rose venait en tête des recettes. L'introduction graduelle de la pêche du thon rouge, survenue au cours des cinq dernières années, a modifié la structure du chiffre d'affaires des unités de pêche. Nos enquêtes ont révélé que le thon rouge procure annuellement un chiffre d'affaires moyen de l'ordre de 40.000 MAD, soit environ 55% des ventes totales d'une barque. Il est suivi de la daurade rose à hauteur de 9,4% et du poulpe à raison de 7,8%. Le reste des espèces de poisson contribue pour 28%.

Il est important de noter que la majeure partie du poulpe est pêchée en dehors de l'espace de l'AP de Jbel Moussa (dans la zone de Fnideq). Le thon rouge, pour sa part, est capturé lors

de son passage migratoire au niveau de l'AP. Enfin, la daurade rose passe une grande partie de son cycle de vie à des profondeurs hors des limites de l'AP.

Sur la base de ce qui précède, on peut avancer que l'impact de la pêche sur les ressources halieutiques propres de l'AP reste à des niveaux faibles.

La production annuelle serait de l'ordre de 250 tonnes pour l'ensemble de l'AP et de 2,5 tonnes pour une seule barque (PA/RAC–ONU Environnement/PAM, 2022).

Durant les cinq dernières années, la production globale a connu une tendance haussière. Toutefois, cette évolution marque des disparités entre les principales espèces ciblées : la production de la daurade rose subit une baisse continue contrairement au thon rouge dont le volume de production a sensiblement augmenté.

5. Les sources de revenu

La pêche n'est pas une activité permanente ni régulière. Les intempéries forcent les pêcheurs à marquer des arrêts plus ou moins prolongés. En moyenne, les pêcheurs travaillent 160 jours par an. Dès lors, ces derniers sont contraints à dénicher d'autres sources de revenus.

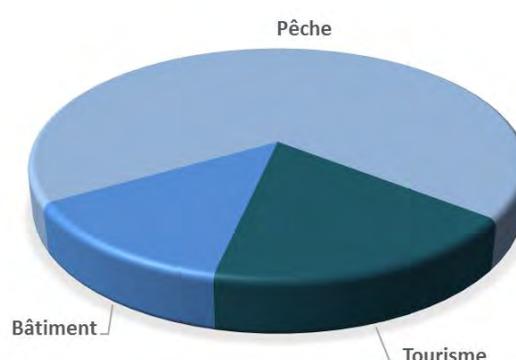


Figure 2: Sources de revenus des ménages de pêcheurs de Belyounech

Les enquêtes réalisées sur les sources de revenus ont ciblé 23 ménages qui gagnent leur vie uniquement ou principalement de la pêche. Les résultats ont montré que 73% des interviewés (des chefs de ménage pour la plupart) ont la pêche comme source de revenu principale (Figures 2 et 3); mais qu'ils peuvent également exercer d'autres métiers en période de soudure, notamment le bâtiment (14% des revenus) ou le tourisme 19%. Il est intéressant de noter que la location des maisons privées n'est pas perçue comme un métier mais plutôt comme une source de revenu complémentaire.

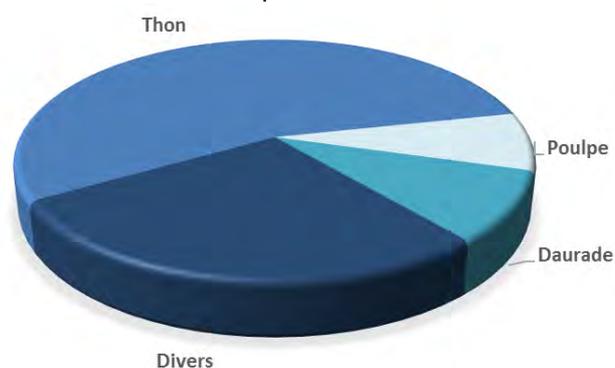


Figure 3: Structure des ventes de la pêche artisanale à Belyounech

Par ailleurs, il est intéressant de noter que sur la totalité des ménages à Belyounech, par exemple, une bonne partie travaille dans le secteur de la pêche (pêche, ramendage, mareyage et autres activités connexes).

Pêche au filet au village de Belyounech

Hassan est âgé de 42 ans et pratique la pêche depuis l'âge de 29 ans. Il est né fils de pêcheur et vit dans une famille de pêcheurs. Il exploite une barque qui n'est pas sa propriété. Celle-ci coûte actuellement environ 300.000 MAD, licence de pêche comprise.

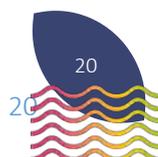
Hassan exerce la pêche à plein temps ; il part en mer tous les jours, sauf quand celle-ci est trop agitée. Le trémail est son engin de pêche préféré. Mais, Hassan ne peut pas se priver de rejoindre les autres pêcheurs pour profiter de la saison de migration du thon rouge ou pour déployer sa palangre de type "fino" pour cibler la daurade rose durant la période hivernale, quand le cours de cette espèce est à son niveau le plus haut.

Pour Hassan, il y a deux grandes saisons de pêche : la pleine saison, qui dure de mai à octobre, où le nombre moyen de sorties en mer est de 25 jours /mois et la saison dite morte qui dure de novembre à mars où le nombre de jours de pêche oscille entre 10 et 15 j/mois.

Généralement, Hassan cale ses filets à une profondeur inférieure à 100 m, car au-delà, la manutention de l'engin de pêche (qui est manuelle) devient pénible. Hassan utilise le filet trémail de fond (35 mm de maille) toute l'année et cible différentes espèces : saint pierre, rascasses, Bésugue, sars, ... La ligne à main est utilisée épisodiquement de septembre à octobre. La palangre de fond (fino) est utilisée entre décembre et janvier. Plusieurs engins peuvent être déployés simultanément.

Les principales zones de pêche fréquentées par Hassan sont l'île Laila, Dalia, Kassarine et Sebta.

La production réalisée par Hassan est variable d'une période de l'année à l'autre : 20 à 30 kg/sortie de pêche entre janvier et juin ; 5 kg entre juillet et août et 15 à 20 kg de novembre à décembre. En avril dernier, Hassan a vendu pour 2500 MAD de captures à l'issue d'une sortie de pêche.



Pêche à la ligne au village de Belyounech

Mohamed est pêcheur à plein temps au village de Belyounech. Agé de 52 ans, Il a commencé son parcours professionnel comme simple marin pêcheur en 1988.

Mohamed exploite une barque qui vaut actuellement environ 300.000 MAD. A l'instar de la majorité des pêcheurs, Il utilise exclusivement la technique de pêche à la ligne en alternant palangre de fond de type « fino » pour l'exploitation de la daurade rose de janvier à août, ligne à main pour le thon rouge entre septembre et décembre et turlute pour le poulpe de décembre à janvier.

En réalité, la palangre de fond cible d'autres espèces de fond que la daurade rose : rascasse, sars, St pierre, ... Dans la région de Belyounech, la saison de pêche au poulpe dure plus longtemps qu'à Fnideq et Martil, car le poulpe est plus dispersé et se cache dans les zones rocheuses. La mortalité par pêche est plus faible ; le stock exploitable survit plus longtemps et la saison de pêche dure plusieurs mois.

Les courants sont forts dans la région de Belyounech. La pêche est bonne quand les courants sont moins puissants. La force exceptionnelle des courants figure parmi les raisons qui dissuadent les pêcheurs à l'usage des filets.

Dans les deux tiers du temps, Mohamed fréquente les sites de Dalia, de Pointe de Lion, d'Oued Lmarsa et de l'île Laila à la recherche de thon rouge. Le reste de l'année, Mohamed cible la daurade rose au large de Cap Ceuta.

Les rendements de la pêche varient de 7 à 15 kg par jour pour la daurade rose. Ceux de la pêche au thon sont mesurés en pièces.

Chapitre 4. Tourisme

Lors de l'achèvement du complexe portuaire Tanger-Med, les documents d'urbanisme ont misé sur l'aménagement de la province de Fahs-Anjra afin qu'elle soit en mesure de suivre le rythme des transformations résultant de l'implantation du complexe portuaire et de la restructuration du secteur touristique le long du littoral méditerranéen au niveau de cette province, qui est dotée d'un potentiel touristique important.

Le développement touristique a contribué à la réhabilitation de cette province et à l'émergence de schémas d'aménagement qui visent l'implantation de pôles touristiques et la construction de plusieurs établissements touristiques, tels que des hôtels et des restaurants qui constituent une valeur ajoutée pour l'économie fragile de la province. (Rouas, 2022).

Au niveau de la zone de l'AMCP, le littoral et les paysages rocheux et forestiers de montagne offrent d'importantes opportunités, pour la pratique de deux grands types de tourisme : le tourisme balnéaire et le tourisme de montagne. Globalement, ceci engendre une grande fréquentation du site de l'AMCP, surtout en été.

1. Tourisme balnéaire

Le littoral de l'AMCP dispose de multiples potentialités touristiques : plages pour la baignade, hot spots de biodiversité marine pour la plongée sous-marine, valeur paysagère, etc.



Photo 2: Offre d'hébergement touristique " informelle " aux sites de pêche de Oued Lmarssa (en haut) et Belyounech (en bas) (Photo M. Naji)

Au niveau de l'AMCP, le tourisme balnéaire est très important, malgré le manque d'infrastructures nécessaires pour le développement de cette activité.

Les plages de la région de « Belyounech » et « Oued Lmarssa » sont très propres. Belyounech offre 3 Km de sable de bonne qualité et Oued Lmarssa offre une plage de galets de 5 Km. Les sources de pollution sont rares et n'affectent pas la qualité des eaux de baignade. Sur place, Il existe des petits restaurants traditionnels, offrant surtout des plats locaux de poissons, grillés ou autres. Mais ces restaurants, qui ont une activité saisonnière, sont clandestins et présentent un certain manquement aux normes d'hygiène.

Même si le linéaire des plages adaptées à la baignade est relativement réduit, la région connaît, durant la période estivale, un afflux touristique massif qui dépasserait de loin la capacité d'accueil des trois sites de Belyounech, de Dalia et d'Oued Lmarssa. Celle-ci a été composée, jadis, exclusivement de maisons privées, que les propriétaires louaient en période estivale. Plus tard, une offre de maisons entièrement dédiées à la location touristique s'est développée et ne cesse de prendre de l'ampleur pour satisfaire la demande croissante en résidences d'estivage.

Il est très difficile d'évaluer la capacité d'accueil de l'offre d'hébergement informelle. Certaines estimations avancent environ 150 maisons et appartements rien qu'à Belyounech. En tout état de cause, un déséquilibre prononcé est en train de s'installer entre la demande des touristes et l'offre locale ; ce qui risquerait d'engendrer des répercussions préjudiciables à l'équilibre environnemental de l'AP.

2. Plongée sous-marine

Les habitats marins de l'AP offrent une biodiversité exceptionnelle qui attire les amateurs de la plongée sous-marine. Le paysage sous-marin offre des formations coralliennes, des communautés de poisson variées, des algues et des cavernes. Une offre de services de plongée s'est développée à Belyounech et Dalia.



Photo 3: Belyounech est un hot spot de la plongée sous-marine au Maroc

Pour exercer, un club de plongée doit disposer d'une autorisation provisoire délivrée par les autorités provinciales. Les clubs affiliés à la Fédération Royale Marocaine de Plongée et Activités Subaquatiques (FRMPAS) jouissent d'une autorisation permanente.

Deux catégories de clubs cohabitent à Belyounech : deux clubs sont affiliés à la FRMPAS et un club relève de l'Association Professionnelle des Instructeurs de Plongée (PADI), qui est la plus grande organisation de plongée et d'exploration des océans au monde.

La saison de plongée touristique débute au printemps (Mars-Avril) et se termine en fin d'année. La pratique du métier nécessite un local et un équipement spécial : combinaisons, pompes, bouteilles, embarcation, ...

Il y a deux types de clientèles : les individus à la recherche d'un baptême et les plongeurs professionnels. Les circuits de plongée sont parfois improvisés ; toutefois, les plongeurs empruntent, généralement, deux types de circuits : les trajets courts et peu profonds destinés aux nouveaux pratiquants et les circuits profonds et relativement longs destinés aux plongeurs professionnels, avec possibilité de visiter une grotte sous-marine.

La loi sur la plongée sous-marine et la charte des clubs interdisent toute forme d'extraction ou de prélèvement sur le milieu naturel. Toutefois, d'aucuns n'ignorent que de nombreux plongeurs libres ou clandestins s'adonnent au braconnage des espèces protégées (corail rouge, mérrou, etc.).

3. Tourisme de montagne

En plus de la beauté de ses paysages rocheux et forestiers de montagne, le site de Jbel Moussa abrite plusieurs géo-sites à vocation géo-touristique importante.

Des circuits de découverte et d'interprétation y ont été identifiés et plus ou moins matérialisés, dans le cadre du développement du tourisme montagnard dans la Réserve de Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée.

Des excursions y sont organisées surtout à partir de Tanger, pour un séjour de dépaysement dans l'AMCP, avec combinaison de l'ascension de Jbel Moussa et la découverte du village des pêcheurs de Belyounech.

Pour le tourisme montagnard, les principales zones fréquentées, sont :

- La région de Kassarine ;
- L'îlot de Laila appelé également l'îlot de Persil ;
- Jbel Moussa, ou montagne de Moussa, qui est l'un des plus beaux SIBE du Maroc, en raison de sa biodiversité floristique et faunistique.

Lors des dernières années, la région s'est dotée d'une infrastructure importante, assurant la connexion avec l'îlot de Laila par une corniche magnifique traversant la commune de Belyounech. Un circuit écotouristique de 2 Km est mis en place depuis quelques années, afin de promouvoir le tourisme de montagne, malheureusement le nombre de visiteurs est limité faute de promotion et de moyens logistiques et humains.

4. Birdwatching

Le site de Jbel Moussa, situé sur la rive sud du détroit de Gibraltar, constitue de ce fait un site d'importance internationale pour les oiseaux migrateurs de l'ouest paléarctique en transit entre l'Europe et l'Afrique.

L'importance de ces phénomènes migratoires, et les passages spectaculaires d'automne, font de Jbel Moussa un site exceptionnel pour l'observation des oiseaux (Birdwatching).

Des parcours d'observation d'oiseaux ont été identifiés par l'Agence Nationale des Eaux et Forêts et ses partenaires de la société civile, et font l'objet d'aménagements, pour l'accueil des touristes ornithologues et birdwatchers.

Un produit touristique ornithologique, basé sur l'observation *in situ* de vautours et de rapaces en migration, est en phase de développement dans le cadre du projet "Contribution à la conservation du Vautour de Rüppell et la valorisation du Birdwatching dans l'AP de Jbel Moussa", porté par l'Association Marocaine de Protection des Oiseaux et de la Vie Sauvage (AMPOVIS), en partenariat avec l'Agence Nationale des Eaux et Forêts (ANEF) et le programme PPI-OSCAN 3 de l'UICN.

En impliquant des guides locaux formés par AMPOVIS, cette forme de tourisme contribue directement au développement d'activités génératrices de revenus au profit de la population locale.

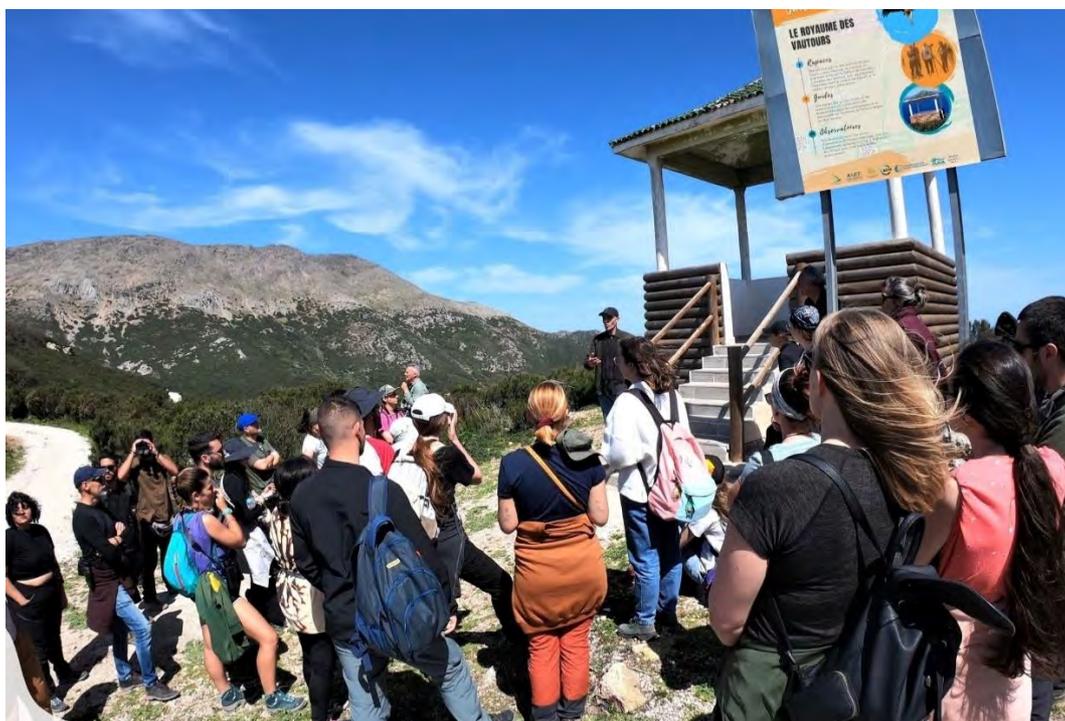


Photo 4: Groupe de visiteurs, professeurs et étudiants de l'Université de Malaga – Espagne, en visite au parcours ornithologique de Jbel Moussa (Photo AMPOVIS).

5. Autres activités socioéconomiques

○ Agriculture et élevage

Au niveau de l'économie de la région TTA, le secteur agricole occupe une place importante, aussi bien par les emplois générés en milieu rural (80,7% en 2018) que par ses effets induits sur le secteur agro-industriel (monographie).

Au niveau du territoire de l'AMCP de Jbel Moussa, l'importance de l'agriculture est faible en raison de la nature montagnarde de ce territoire, de l'abondance du couvert forestier (la superficie agricole utile représente uniquement 17,4%) et de la prévalence d'autres alternatives économiques moins pénibles et surtout nettement plus lucratives.

L'agriculture demeure une activité vivrière, bien qu'elle représente une source d'approvisionnement importante pour la population locale.



Photo 5: La montagne et la forêt occupent la majeure partie du territoire de l'AP de Jbel Moussa (Photo M. Naji)
Par contre, l'activité d'élevage des caprins, pratiquée par une tranche importante de la population, est considérée comme l'une des sources de revenus les plus importantes pour la population locale.

- **Commerce et services**

Autrefois, la population de Belyounech profitait de l'accès facile et privilégié à la ville de Ceuta. Un commerce florissant se développait entre les deux rives et Belyounech tirait profit du transit des marchandises espagnoles à destination des autres régions du Maroc.

La fermeture des frontières a réduit les possibilités d'emplois et aggravé le chômage, entraînant du coup une pression plus grande sur les ressources naturelles (pêche, ...).

Chapitre 5. Identification des principaux conflits d'intérêts et d'usages et cartographie des parties prenantes

1. Conflits d'intérêts et d'usages

L'analyse des interactions (partenariats, collaborations et conflits) des parties prenantes, réalisée dans le cadre de l'étude d'élaboration du plan de gestion du SIBE de Jbel Moussa, avait permis d'identifier des situations conflictuelles et des situations de collaboration ou de partenariats, plus ou moins formels. Elles ont été exprimées au niveau des réactions des acteurs, par rapport à la gestion intégrée du SIBE de Jbel Moussa, dans une vision de gestion d'AMCP (SPA/RAC - ONU Environnement/PAM & HCEFLCD, 2019).

Dans le but de mieux illustrer les situations de conflits et de partenariats ou collaborations, et d'en saisir le degré d'importance, il a été procédé à l'élaboration d'une matrice des conflits et des partenariats ou collaborations entre les parties prenantes. Ladite matrice montre que, dans l'état actuel des choses, les situations conflictuelles ne sont pas nombreuses et se limitent aux :

- Relations entre les groupements de pêcheurs, qui ont des intérêts directs dans l'exploitation de la ressource halieutique, et certains plongeurs qui exploitent de manière illicite ces mêmes ressources dans la région ;
- Relations entre les Eaux et Forêts et certaines communes en relation avec la délimitation forestière et certains projets de développement non compatibles avec la conservation et la gestion durable des ressources naturelles du SIBE, tels que les projets d'installation des projets éoliens à l'intérieur des limites du SIBE.

2. Cartographie des parties prenantes

L'étude d'élaboration du plan de gestion du SIBE de Jbel Moussa ((SPA/RAC - ONU Environnement/PAM & HCEFLCD, 2019) avait procédé à l'identification des parties prenantes et à leur catégorisation, en trois grands groupes d'acteurs qui ont de l'importance pour la mise en gestion intégrée du site, en général :

- Un premier groupe, où l'on trouve les Eaux et Forêts (Directions Régionale et Provinciale) et les Pêches Maritimes (Délégation des pêches maritimes). Ces deux acteurs sont les plus importants pour la gestion du site et ont une expertise et une volonté élevées de s'engager dans le processus de mise en gestion intégrée du site.
- Un deuxième groupe est constitué par des parties prenantes importantes pour la gestion du site et qui ont une volonté élevée de s'engager, mais moins d'expertise par rapport au premier groupe. Il s'agit essentiellement des autorités locales (province et caïdats), des communes, de la Fondation Mohammed 6 pour la Protection de l'Environnement, de l'INRH et des associations et des coopératives professionnelles des pêcheurs artisanaux.
- Un troisième groupe comprend quelques parties prenantes moins importantes pour la gestion du site et qui disposent d'une expertise et d'une volonté moyennes.

Une analyse des résultats de cette catégorisation a permis d'identifier les parties prenantes, qui possèdent un intérêt direct, significatif et spécifique dans la gestion des ressources halieutiques et touristiques du site de l'AMCP . Il s'agit donc des parties prenantes les plus pertinentes pour l'élaboration d'un programme de développement socioéconomique (Tableau 2)

Tableau 2: Cartographie des parties prenantes pour l'élaboration d'un programme de développement socio-économique

Partie prenante	Apport/Opportunité
Eaux et Forêts	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en gestion et valorisation du site <ul style="list-style-type: none"> - Encadrement de l'établissement de partenariats formels pour la mise en œuvre du programme de développement
Pêches Maritimes	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de l'activité de pêche - Encadrement et accompagnement des pêcheurs
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Appui au développement d'activités de tourisme durable
INRH	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture de données pour l'élaboration du programme de développement - Vulgarisation et sensibilisation des pêcheurs sur les bonnes pratiques en matière d'exploitation et de gestion durable des ressources halieutiques
Autorités locales	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de l'appui de l'INDH aux initiatives de développement local
Collectivités territoriales (communes)	<ul style="list-style-type: none"> - Appui technique et financier du programme de développement
Groupement, associations et coopératives de pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation et encadrement des pêcheurs - Représentation (interlocuteur) des pêcheurs
Fédération Royale de plongée sous-marine	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrement des clubs de plongée - Sensibilisation à la protection de l'environnement marin - Promotion de la science citoyenne
Clubs de plongée	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation à la protection de l'environnement marin - Promotion de la science citoyenne
Groupements/Associations de guides touristiques	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution à l'élaboration de « produits » touristiques - Sensibilisation des touristes
Organisations de la société civile (Associations locales de développement et de protection de l'environnement...)	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrement et sensibilisation des populations locales - Contribution à l'élaboration de « produits » touristiques

En conclusion, il y a lieu de définir les mesures de communication spécifiques, avec ces différentes parties prenantes, en vue de les impliquer fortement dans la conception et la planification d'un programme intégré de développement socioéconomique de l'AMCP de Jbel Moussa.

PARTIE 3. POTENTIALITÉS DE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE

Chapitre 6. Potentialités et limitations

Nous examinons les potentialités de développement socioéconomique durable de l'AP de Jbel Moussa à travers l'analyse de l'environnement local de l'investissement et de l'examen des atouts et des contraintes pour chaque type d'activité.

Il est important de rappeler que la question des infrastructures routières revêt une importance particulière, notamment par rapport à la mobilité des personnes et des produits à destination et en provenance du territoire de l'AP de Jbel Moussa. Celle-ci est traversée par la rocade méditerranéenne, certes, mais la liaison avec les différentes localités rurales exige encore des efforts d'investissement dans le réseau routier local. D'ailleurs les Conseils des collectivités territoriales de Belyounech et de Taghmart en ont fait leur priorité pour le programme des années à venir.

Par ailleurs, les différentes localités connaissent encore des insuffisances au niveau du branchement au réseau d'approvisionnement en eau potable et au niveau de l'assainissement liquide. Une station d'épuration a été réalisée à Belyounech, mais sa mise en service exige d'atteindre un nombre suffisant d'abonnés.

La pêche maritime a encore sa place dans la future Aire Marine Protégée. D'autres activités nouvelles peuvent être amorcées dans le but de diversifier les sources de revenus des pêcheurs et de contribuer à alléger la pression sur les ressources naturelles.

1. Pêche maritime

La pêche maritime continuera de jouer un rôle important dans l'économie locale si sa gestion est responsable. La pêche artisanale dans l'AP de Belyounech dispose de nombreux avantages :

- une tradition de pêche ancestrale ;
- des ressources diversifiées ;
- des espèces à haute valeur commerciale ;
- un point de débarquement aménagé ;
- le recours à des techniques de pêche à la ligne sélectives et sans impact négatif sur les habitats ;
- l'attribution d'un quota pour la pêche du thon rouge ;
- un marché porteur.

Mais la pêche souffre aussi de contraintes qui freinent son développement et sa durabilité :

- des contraintes naturelles handicapantes : force du courant, profondeur, ... ;
- l'exiguïté du territoire de pêche qui est cantonné entre Cap Ceuta et le port de Tanger Med;
- un effort de pêche excédentaire qui a entraîné une situation de surexploitation, notamment au niveau du stock de daurade rose ;
- la persistance des pratiques de pêche illégales (pêche INN) comme la taille marchande non réglementaire et la pêche à l'aide de la senne de plage ;
- le braconnage des espèces protégées (mérrou, corail rouge, ...) ;
- les interactions de la pêche avec les espèces en danger, protégées ou menacées (tortues, mammifères, oiseaux marins, ...).

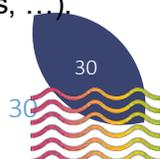


Tableau 3: Matrice SWOT - Secteur de la pêche

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Ressources diversifiées • Espèces à haute valeur commerciale • Importance de la pêcherie de la dorade rose qu'il faut protéger • Tradition de pêche ancestrale • Point de débarquement aménagé • Techniques de pêche à la ligne dominantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Exiguïté du territoire de pêche • Contraintes naturelles : force du courant, grandes profondeurs, ... • Effort de pêche excédentaire • Pêche INN
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Quota pour la pêche du thon rouge • Demande du marché forte et croissante • Projet d'Aire Marine Protégée 	<ul style="list-style-type: none"> • Braconnage des espèces vulnérables (mérrou, ...)

2. Tourisme balnéaire

Le tourisme balnéaire restera l'une des principales attractions touristiques de l'AP de Jbel Moussa. La zone bénéficie d'une eau limpide, peu polluée et d'excellente qualité pour la baignade. Durant la saison estivale, la mer calme et tiède offre de multiples opportunités pour la pratique des sports nautiques et la plongée sous-marine.

Le développement urbanistique intense que connaît l'arrière-pays de l'AP et l'amélioration de l'état des infrastructures favoriseront une recrudescence de la demande touristique, notamment en période estivale. Ceci risquerait de représenter une menace pour les fonctions écologiques de l'AP à travers, notamment, les effets de la pollution et de la dégradation des sites naturels.

Tableau 4: Matrice SWOT- Tourisme balnéaire

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Valeur paysagère des côtes de Jbel Moussa • Qualité de l'eau • Sport nautique 	<ul style="list-style-type: none"> • Exiguïté des plages • Faible capacité d'accueil • Difficultés d'accès
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Développement urbanistique et infrastructures de l'arrière-pays • Amélioration de l'accessibilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Pollution des milieux aquatiques • Dégradation des sites naturels

3. Pescatourisme

A Oued Lmarssa, une dizaine de pêcheurs convertissent leurs barques en moyen de transport pour touristes lors de la saison estivale afin de visiter les sites d'intérêt de la région, notamment l'îlot de Laila. A Belyounech, cette pratique n'est pas tolérée pour des raisons sécuritaires, car le village est limitrophe de la frontière avec la ville de Ceuta.

Le projet de décret marocain relatif à l'écotourisme maritime définit cette activité comme "toute opération d'embarquement de passagers à bord de navires de pêche ou d'aquaculture, à titre d'activité complémentaire de plaisance pour leur faire découvrir le métier de marin pêcheur ou d'aquaculteur". Le même texte souligne que "l'opération de pescatourisme se déroule de manière concomitante à l'activité primaire habituelle de pêche et d'aquaculture professionnelle" et que "les opérations d'embarquement et de débarquement des passagers

doivent s'effectuer au niveau d'un port de pêche, de commerce ou de plaisance dans des endroits spécialement réservés à ces opérations".

En se référant à l'expérience des autres ports de la côte méditerranéenne (Jebha, ...), on peut avancer que le développement du pescatourisme reste une opportunité raisonnable, mais qu'un préalable important réside dans les aménagements des structures d'accueil.

Tableau 5: Matrice SWOT - Pescatourisme

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Activité de pêche ancestrale et savoir faire • Beauté du littoral • Présence de nombreux sites d'intérêt touristique • Etat de la mer plutôt calme durant l'été 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'expérience en pescatourisme • Manque d'infrastructures d'accostage pour les grandes embarcations • Les unités de pêche ne sont pas adaptées pour le pescatourisme en l'état
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Forte demande des touristes estivants 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilité restreinte pour des considérations sécuritaires

4. Plongée sous-marine

L'AP de Jbel Moussa est un hotspot national de la plongée sous-marine ; les plus grands clubs de plongée en font un argument de choix de leur stratégie marketing. L'AP mérite sa réputation car elle est dotée d'une biodiversité remarquable ajoutée à la beauté des paysages sous-marins.

En plus des trois clubs de plongée qui offrent leurs services aux nombreux touristes désireux de découvrir le monde aquatique ou de pratiquer leur sport favori, de nombreux autres plongeurs libres fréquentent le site de Jbel Moussa. Malheureusement, certains parmi eux ont recours à des pratiques illégales de braconnage, notamment au niveau de l'îlot très convoité de Laila. Les mérours, les grands sparidés et le corail rouge figurent parmi les espèces les plus recherchées par les plongeurs.

A Jbel Moussa, l'activité de plongée sous-marine requiert une réorganisation dans le sens d'une meilleure prise en charge des objectifs de conservation de l'AP.

Tableau 6: Matrice SWOT - Plongée sous-marine

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Biodiversité et beauté des paysages sous-marins • Présence de gisement important de corail rouge • Existence d'une offre de services de plongée 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'organisation des opérateurs de plongée
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Aménagements et amélioration de l'accessibilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Braconnage des espèces vulnérables (corail rouge, mérour, ...)

5. Whale watching

La zone maritime de l'AP de Jbel Moussa est un véritable corridor écologique pour de nombreuses espèces migratrices, parmi lesquelles figurent les mammifères et les cétacés.

L'observation de ces animaux au moment de leur passage au large de Jbel Moussa pourrait justifier des investissements potentiellement rentables à l'image des expériences vécues dans d'autres parties de la Méditerranée.

Le projet de décret, précédemment cité, relatif à l'écotourisme maritime définit le "whale watching" comme une "activité touristique réalisée sous forme de sorties en mer pour observer les cétacés, principalement, mais aussi d'autres espèces marines dans leur milieu naturel".

Quant aux caractéristiques des embarcations et aux types d'aménagements à terre, les mêmes conditions sont exigées que pour le pécaturisme.

La pratique du "whale watching" est confrontée aux mesures sécuritaires adoptées par les gardes côtes pour faire face aux tentatives d'émigration clandestine et au trafic des stupéfiants.

Tableau 7: Matrice SWOT - Whale watching

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Corridor écologique pour la migration des mammifères et des cétacés 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'expériences par rapport à une activité nouvelle • Contrainte sécuritaire
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Soutien des organismes internationaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Marché incertain

6. Valorisation des produits de la pêche

Une conserverie est en cours d'implantation à Belyounech. Les initiateurs du projet affichent un objectif louable qui consiste à créer de la richesse et des postes d'emplois. Toutefois, le choix du lieu d'implantation de l'unité de production est guidé par des considérations culturelles et non par une logique d'efficacité économique. En effet, la zone de l'AP ne peut alimenter l'usine en poisson de façon régulière, en quantités suffisantes et à des prix compétitifs. Mieux encore, les espèces disponibles localement ne se prêtent guère à la transformation projetée (filetage, semi conserves, ...). Un autre désavantage réside dans le prix de la matière première. Le poisson local coûte trop cher pour être rentabilisé et l'unité de production serait dans l'obligation de faire venir du poisson des autres ports du sud du Maroc. Enfin, l'implantation d'une usine de semi-conserves au bord d'un site d'intérêt écologique risquerait d'avoir des effets néfastes sur la qualité de l'environnement marin et pourrait mettre en péril la continuité des autres activités économiques (baignade, sport nautique et plongée sous-marine).

Tableau 8: Matrice SWOT - Valorisation des produits de la pêche

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Main d'œuvre disponible surtout féminine 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de matière première appropriée pour la valorisation • Manque d'expérience • Fragilité écologique du site de Belyounech et risque de pollution
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Demandes locale et touristique importantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Coût de la matière première

7. Potentialités de développement d'un tourisme basé sur la nature et la culture

Le site de Jbel Moussa recèle des ressources exceptionnelles qui peuvent être exploitées pour offrir des expériences touristiques spéciales et attractives. Les ressources naturelles (oiseaux et paysages littoraux, rocheux et forestiers) et culturelles de grande valeur, qui caractérisent le site peuvent être les fondements de l'organisation de promenades et d'activités de grande qualité sur le plan récréatif, éducatif et de découverte. En plus de ses valeurs, le site offre d'autres atouts qui peuvent faciliter la gestion de l'activité touristique.

En plus de ces potentialités, l'organisation de l'activité touristique au niveau du site de Jbel Moussa se justifie également par les raisons suivantes :

- La volonté de réaliser/renforcer la dynamique de gestion conservatoire, prévue dans le cadre du classement du site en aire protégée (AMCP), et ce en accordant à ce site un statut de protection légal, en application de la loi sur les aires protégées. Ce statut permettra de gérer la future AMCP selon la démarche de gestion des aires protégées, adoptée au niveau national. Cette démarche, rappelons-le, consiste à conserver les ressources naturelles et culturelles d'une aire protégée dans la perspective de leur valorisation à travers le développement d'un tourisme durable et l'éducation à l'environnement.
- La nécessité de faire face, de façon intelligente et en dehors de toute situation d'adversité, aux menaces qui pèsent sur le site. Ces menaces résident, notamment, dans la convoitise touristique latente et la fréquentation incontrôlée du site, ce qui entraîne une dégradation du milieu naturel et le dérangement des oiseaux.

La valorisation touristique du site offre aussi des opportunités de gestion durable et de maintien des bonnes conditions des ressources du site. Elle offre aussi une opportunité importante quant à la mobilisation des acteurs locaux sur l'importance du site et la nécessité de sa gestion et sa promotion comme modèle de gestion durable (changement d'attitude et de perception).

Tableau 9: Matrice SWOT - Tourisme basé sur la nature et la culture

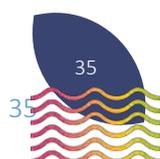
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Un patrimoine naturel remarquable • Un patrimoine culturel exceptionnel • La programmation du classement du site en aire protégée • Situation dans le cadre de la RBIM 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence, jusque-là, d'une vision pour le développement d'un tourisme durable, basé sur la nature et la culture, sur Jbel Moussa • Absence d'un maître d'ouvrage qui serait en mesure de piloter le développement d'un produit touristique « Jbel Moussa »
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Demande touristique importante • Présence d'acteurs intéressés par le développement d'un tourisme de nature à Jbel Moussa 	<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité de la clientèle qui serait intéressée par le tourisme de nature

8. Conclusion

Un examen approfondi de la réalité socioéconomique de la zone côtière de l'AP nous a révélé que les ménages affichaient les signes évidents d'une certaine aisance. Leurs sources de revenus ne dépendent pas uniquement des activités de pêche, mais aussi des services touristiques.

Par ailleurs, l'examen des métiers de la pêche nous a permis de mettre en évidence deux constats majeurs : i) la grande partie de l'effort de pêche est orientée vers des espèces qui ne dépendent pas directement de l'AP (thon rouge, poulpe à Fnideck; etc.) ; ii) il existe un faible niveau d'interaction entre les différentes formes de pêche -telles que pratiquées actuellement- et les composantes de l'écosystème marin de la zone de l'AP. Il en découle que la pêche a des impacts relativement faibles sur les habitats et les communautés animales, notamment le benthos.

Les menaces sur l'AP semblent plutôt provenir des activités anthropiques et du processus d'urbanisation en cours.



Chapitre 9. Orientations pour l'élaboration du programme intégré de développement socio-économique de l'AMCP de Jbel Moussa

L'analyse économique a mis en exergue la place centrale qu'occupe la pêche artisanale dans la zone de l'AP de Jbel Moussa. La demande croissante du marché exacerbe la pression sur les ressources halieutiques qui s'inscrivent globalement dans une trajectoire de surexploitation chronique pour les espèces qui peuplent la composante marine de l'AP. L'attribution d'un quota de thon a constitué un tournant dans l'histoire de la pêche au niveau de l'AP de Jbel Moussa. D'une part, une fraction de l'effort de pêche a été détournée vers cette espèce migratrice dont la dynamique biologique et d'exploitation est conditionnée par des facteurs exogènes à l'AP et d'autre part, cette manne a amélioré de façon substantielle les revenus des pêcheurs.

Par ailleurs, l'urbanisation de l'arrière-pays de l'AP de Jbel Moussa (zones de Tanger Med et de Fnideck) entraîne une hausse de la valeur du foncier accompagnée d'un engouement d'intérêt pour la partie littorale soumise à de fortes sollicitations pour ériger des projets touristiques au sein même de l'espace de l'AP.

La pression exercée chaque année par les flots de touristes qui viennent pour la baignade, les sports nautiques et la plongée génèrent des nuisances qui risqueraient d'entraîner des préjudices plus ou moins difficiles à restaurer. Le braconnage et la pêche illicite sont des exemples de pratiques qui menacent sérieusement l'intégrité de l'écosystème marin.

Les menaces pour l'AP ont par conséquent différentes origines : urbanisation, pêche, tourisme, braconnage, etc. La stratégie économique devrait œuvrer pour la promotion des activités respectueuses de l'environnement marin et génératrices de revenus. Cette stratégie devrait s'adresser à trois types d'acteurs : i) les pêcheurs ; ii) les autres utilisateurs des services écosystémiques ; iii) le reste de la communauté littorale.

- **Actions en faveur des pêcheurs**

En premier lieu, un plan d'aménagement et de développement de la pêche devrait être mis en place afin d'inverser la tendance actuelle de surexploitation et promouvoir une pêche durable.

Il existe un potentiel pour la diversification des sources de revenu des pêcheurs à travers la promotion de nouvelles activités économiques respectueuses de l'environnement marin comme le pescatourisme et le whale watching. Un programme de formation spécial devrait préparer les pêcheurs à mieux appréhender ces nouveaux métiers pour lesquels ils ont par le passé exprimé affinité et prédisposition. L'élaboration de modèles de plans d'affaires pour chaque type d'activité nouvelle devrait aider les futurs entrepreneurs en leur prodiguant une meilleure visibilité.

- **Actions destinées aux autres utilisateurs des services écosystémiques**

La pêche sportive, la plongée sous-marine et la découverte de l'écosystème marin sont des activités qui nécessitent d'être repensées et restructurées dans l'optique d'asseoir un meilleur

équilibre entre les pressions exercées par les utilisateurs de l'espace marin et la capacité de charge de ce milieu. La capacité en question devra être mieux évaluée afin de définir le nombre d'utilisateurs à autoriser au niveau de l'AP de Jbel Moussa. Des modèles de projets assortis de plans d'affaires devraient être mis à la disposition des promoteurs écologiques.

- **Accompagnement des acteurs territoriaux**

L'attractivité touristique de la zone littorale de l'AP de Jbel Moussa est un élément catalyseur du mouvement de littoralisation et d'anthropisation. La pression grandissante sur les ressources naturelles et l'environnement de l'AP requièrent une vigilance à toute épreuve et un accompagnement des acteurs publics en vue de préserver les équilibres fragiles entre pression anthropique et capacité de charge du milieu marin.

- **Développement d'un tourisme durable dans l'AMCP de Jbel Moussa**

Les grandes orientations stratégiques pour le développement d'un tourisme durable au niveau de l'AMCP de Jbel Moussa doivent être compatibles avec les objectifs de gestion de la future aire protégée, ce qui implique que doivent être mises en œuvre des approches de gestion et de valorisation rationnelles et respectueuses des valeurs naturelles et culturelles dudit site. Parmi les grandes orientations, il est préconisé de :

- Prendre les mesures nécessaires pour le classement du site et entreprendre des actions de conservation qui favoriseraient la préservation de ses ressources naturelles et culturelles (qui sont la base pour tout développement des produits écotouristiques) ;
- Mettre en place des modes de gestion capables de valoriser le patrimoine naturel et culturel du site afin de satisfaire aux impératifs de protection et de réhabilitation des milieux, tout en permettant de perpétuer mais de cadrer les usages existants et à venir, à travers le développement d'un tourisme durable ;
- Encadrer le développement d'un tourisme respectueux de l'environnement, pour valoriser durablement les ressources naturelles et culturelles du site.

Il est préconisé de développer une forme de tourisme basée sur la nature et la culture du site. Le développement d'un tel tourisme, sur un site devant être érigé en aire protégée, doit également se faire dans le cadre de certaines orientations stratégiques relatives au développement d'un tourisme durable dans les aires protégées :

- Planification du tourisme de façon progressive, en tenant compte du statut actuel de conservation du site et des informations disponibles, concernant les produits potentiels et les partenaires en mesure de s'impliquer dans la planification ;
- Conception et réalisation des infrastructures touristiques de façon à ne pas être incompatibles avec les paysages du site et à ne pas rentrer en concurrence avec son milieu naturel et ses monuments ;
- Conception et planification des nouveaux produits touristiques, en concertation et en collaboration avec tous les acteurs et institutions concernés.

Références bibliographiques

Conseil Régional TTA, 2021. Schéma régional d'aménagement du territoire de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima - 2021-2046.

Derdabi, M.R., & Aksissou, M. 2021. Characterization of the artisanal fishery in the projected marine protected area "Jabal Moussa". Egyptian Journal of Aquatic Biology and Fisheries, 25(5), 271-296.

Derdabi, M.R., Aksissou, M. & Toujgani, I., 2022. Using Fishermen's Knowledge and GIS to Identify Fishing Grounds, Gears and Species in the Projected Marine Protected Area 'Jabal Moussa'. Journal of Sustainability and Environmental Management, 1(2).

Haut-Commissariat au Plan, 2018. Monographie de la Préfecture de M'Diq-Fnideq. 102 p.

Haut-Commissariat au Plan, 2020. Monographie de la Région de Tanger-Tétouan-Alhoceima. 224 p.

Rouass B., 2022 . Rôle du port Tanger Med dans la structuration du secteur touristique en zones fragiles. Revue Espace Géographique et Société Marocaine. N° 59, Avril 2022.

SPA/RAC–ONU, 2017. Analyse socioéconomique de la région de « Jbel Moussa ». SPA/RAC. 40 p.

SPA/RAC - ONU Environnement/PAM & HCEFLCD, 2019. Plan de gestion intégré du site d'intérêt biologique et écologique de Jbel Moussa – phase 1 : Bilan diagnostic. Par : Ali Aghnaj et Hocein Bazairi, Ibis Consulting. Ed. SPA/RAC. Projet MedMPA Network, Tunis : 107 pages + annexes

SPA/RAC–ONU Environnement/PAM, 2022. Élaboration d'un plan de pêche durable dans la future aire marine et côtière protégée de Jbel Moussa au Maroc - Phase 1 : Bilan diagnostic. Par Mohamed Selfati, Hocein Bazairi et Atef Limam. Ed SPA/RAC, Projet NTZ/MPA : 67p.



Mediterranean
Action Plan
Barcelona
Convention



*The Mediterranean
Biodiversity
Centre*

Specially Protected Areas Regional Activity Centre (SPA/RAC)

Boulevard du Leader Yasser Arafat
B.P. 337 - 1080 Tunis Cedex - Tunisia
car-asp@spa-rac.org
www.spa-rac.org



**Co-funded by
the European Union**